Précision des aléas mouvements de terrain

Fiche analytique n°13

Commune associée	Mahaena
Référence de la fiche	FA_M13
Référence du site	Vallée Tefaa Rahi
Visite réalisée par	Géolithe - CF
Date de la visite	05/04 et 06/04/2022
Coordonnées géographiques (RGPF / UTM zone 6S)	
X (en m)	Y (en m)
252314	8055241

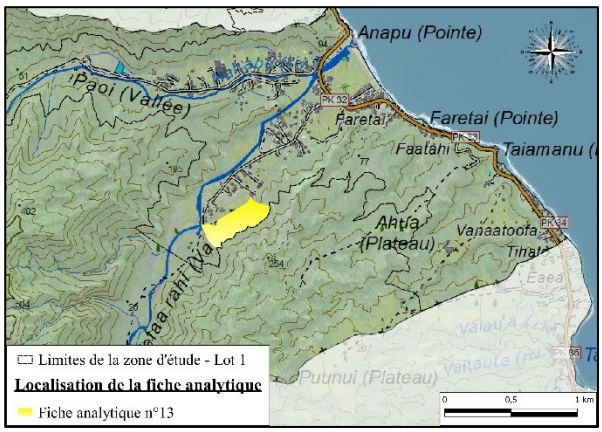

Contexte

Topographie	**Au sud-ouest** : Versant de 250 m de haut avec une pente moyenne de 40° **Au nord-est** : Versant de 190 m de haut avec une pente variable entre 30° et 60°
Géologie	Formation de laves basaltiques d'épanchement terminale
Géomorphologie	Versant de faible amplitude (entre 0 et 300 m d'altitude)
Hydrogéologie	Pas d'arrivée d'eau souterraine observée
Historique des évènements passés	Pas d'évènements recensés

Résultats des investigations

Points d'observations

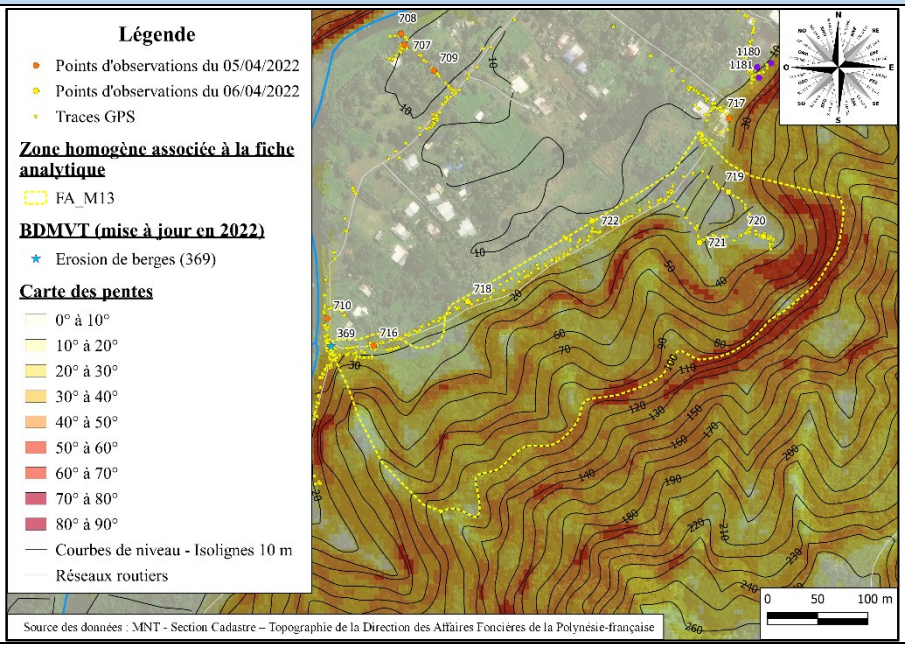

Observations n°716, 718, 722	L'ensemble du secteur a été aménagé. La visite du site s'est effectuée en présence du propriétaire qui a expliqué les différents aménagements. Le chemin emprunté pour faire les observations correspond à une ancienne voie de transport, aujourd'hui abandonnée. Le point d'observation n°716 correspond à un talus terrassé sur 3 m de haut. La partie en amont présente de faible pente. Le point d'observation n°718 correspond au pied de versant où quelques pierres ont chuté. Le pied de versant correspond à des mamus de type I. Le point d'observation n°722 correspond au pied de versant et illustre la plaine alluviale.
Observations n°719, 720 et 721	Le propriétaire indique que des terrassements ont été réalisés dans le secteur. Le point d'observation n°719 illustre le versant en forme de cirque. Le point d'observation n°720 correspond à la limite des matériaux anciens éboulés. Une cascade est visible dans le fond du thalweg. Un affleurement rocheux vertical en forme de cirque est présent sur environ 40 m à 50 m de haut. Cet affleurement se poursuit vers le sud-ouest au niveau du second thalweg. Une cascade est également visible depuis le point d'observation n°721. Le versant à l'ouest du point n°721 est constitué de colluvions, d'après le propriétaires qui a terrassé la zone. Ces colluvions recouvrent d'anciennes coulées basaltiques.

Photographies des investigations

Observations n°716, 718 et 722

Point d'observation n°716 – Vue vers le sud-ouest - Illustration du pied de versant

Point d'observation n°716 – Vue vers le sud – Illustration du talus de 3 m et de la zone à faible pente en amont

Point d'observation n°716 – Vue vers le nord-est – Illustration du versant

Point d'observation n°718 – Pied de versant – Chutes de pierres très localisées

Point d'observation n°718 – Pied de versant – Chutes de pierres très localisées

Point d'observation n°718 – Mamus de type I

Point d'observation n°722 – Illustration du pied de versant à l'aval du chemin

Point d'observation n°722 – Illustration du pied de versant et de la plaine alluviale

Observations n°719, 720 et 721

Point d'observation n°719 – Illustration du versant en forme de cirque

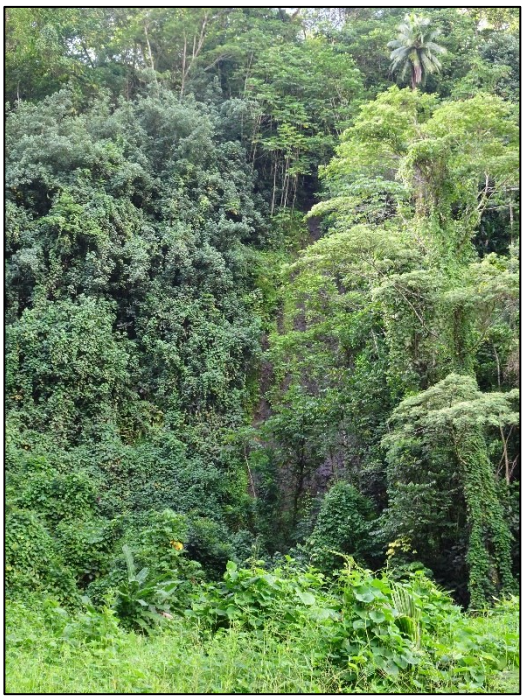

Point d'observation n°719 – Illustration de la cascade – Affleurement rocheux vertical d'environ 40 m de haut

Point d'observation n°720 – Ancien éboulis recouvert par la végétation

Point d'observation n°720 – Vue vers le nord-est – Terrassement réalisé dans le versant (création d'une piste d'accès)

Point d'observation n°720 – Vue vers le sud-ouest – Illustration de la crête séparant les deux thalwegs

Point d'observation n°721 – Illustration du second thalweg – Affleurement rocheux vertical recouvert par la végétation

Point d'observation n°721 – Vue vers le sud-ouest – Terrassements réalisés dans le versant – Présence de colluvions d'après les informations données par le propriétaire

Avis de la DCA existants	
Carte de localisation des avis rendus	Pas d'avis rendus dans ce secteur
Référence des rapports intégrés	
Synthèse à retenir	

Révision de la cartographie des aléas mouvements de terrain	
Modification	*OUI*
Nature de la modification	*Réduction de l'aléa moyen mouvements de terrain en pied de versant* *Surclassement de l'aléa moyen en aléa fort mouvements de terrain au nord de la zone étudiée*
Justification de la modification	*L'aléa moyen mouvements de terrain est surclassé en aléa fort au nord de la zone étudiée. En effet, un affleurement rocheux vertical d'une quarantaine de mètres est visible dans le fond des deux thalwegs. En s'approchant du pied de versant, une zone d'éboulis anciens a été identifiée. L'aléa fort mouvements de terrain est donc limité à cette zone de propagation.* *Pour le reste du versant, l'aléa moyen mouvements de terrain est conservé dans le versant et est précisé en pied de versant.* *Le versant étudié a été terrassé en son pied, il y a plusieurs années pour la création d'un chemin d'accès. Les talus terrassés, ainsi que le pied du versant ont été relevés au GPS. Afin de prendre en compte la propagation des phénomènes de mouvements de terrain, l'aléa moyen mouvements de terrain s'arrête au niveau du pied de versant, à l'aval du chemin. Exception faite au niveau du point d'observation n°716, où une zone à très faible pente est visible en amont du talus de 3 m. Le zonage est donc précisé dans ce secteur.* *Une bande de 30 m est cartographiée en aléa faible mouvements de terrain depuis la fin de l'aléa moyen, afin d'assurer la décroissance de l'aléa mouvements de terrain.*

Cartographie des aléas mouvements de terrain avant modification

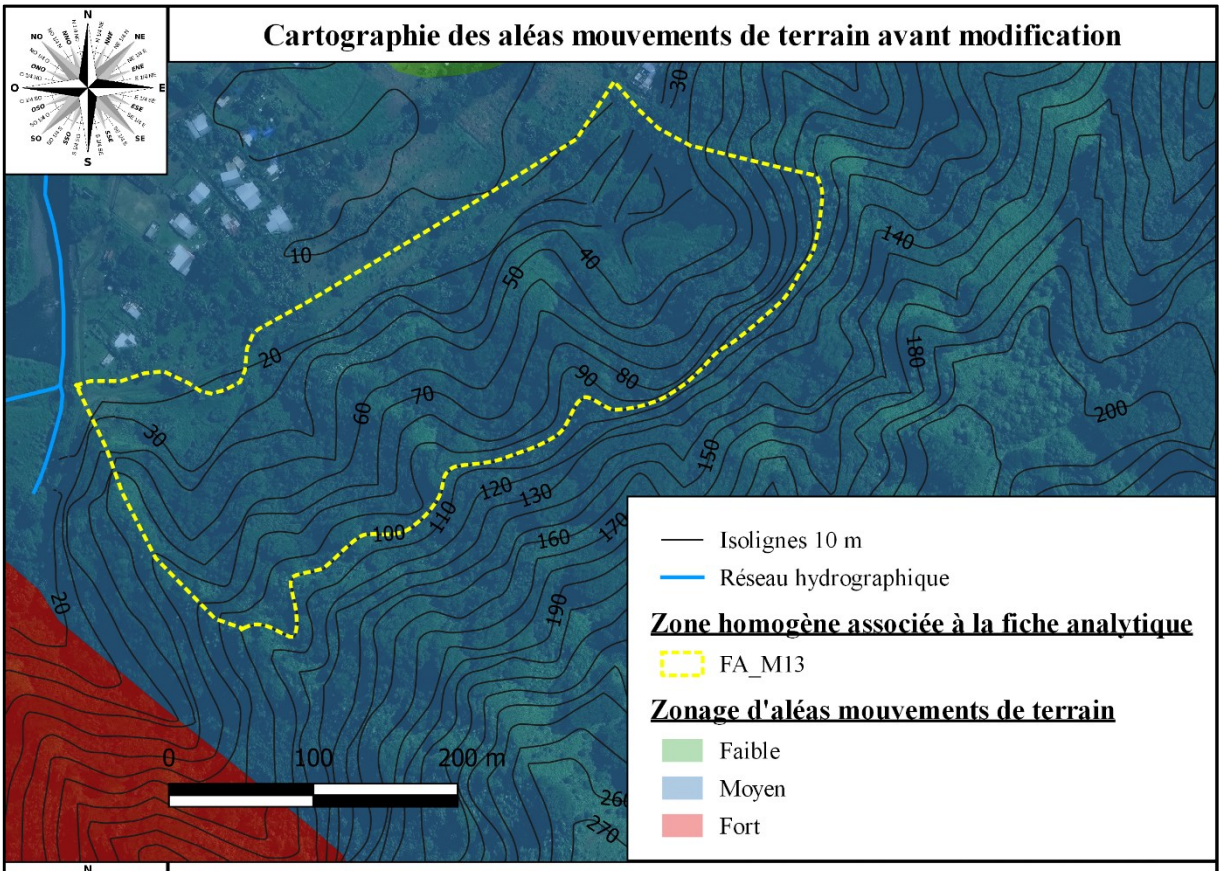

Cartographie des aléas mouvements de terrain après modification